



## Même poste = avantages identiques ?

Par **Sicasa**, le **20/07/2015** à **21:23**

Bonjour,

Suite à un changement au 1er juin dernier et aux nombreux déplacements que je fais de façon hebdomadaire, ma société m'avait (oralement) promis un véhicule de fonction (comme ont mes 2 collègues ayant le même poste que moi). Leurs arguments étaient les suivants : « tout le monde doit être logé à la même enseigne » et « ça coûterait moins cher que de te rembourser 500 euros par mois ». Cela fait plus de deux mois que ça dure et je ne vois rien venir malgré mes relances à mon chef de service et au N+2.

Un collègue s'étant occupé du dossier voitures m'a précisé aujourd'hui que l'achat des voitures prévues avaient été stoppées net et donc que je n'aurais probablement rien avant la fin d'année le temps que le projet soit relancé (s'il est relancé). Je m'y suis pris à l'avance pour relancer car je n'ai plus de voiture perso à partir du 27 août. Vu que les promesses ne seront probablement pas tenues, je vais acheter une voiture « à la va-vite » si je veux continuer à bosser.

Mes questions sont les suivantes :

dois-je bénéficier des mêmes prestations que mes collègues qui ont exactement le même poste que moi et les mêmes contraintes de déplacement ?

si j'achète une voiture à la fin du mois et qu'on me propose une voiture de fonction d'ici 3 mois, puis-je la refuser tout en gardant le remboursement de mes frais ? Sur quoi puis-je m'appuyer pour avoir gain de cause en plus d'une négociation éventuelle ?

Merci de votre soutien, je suis un peu perdu.

Cordialement,

S.C

Par **P.M.**, le **20/07/2015** à **21:38**

Bonjour,

Ce sujet fait double emploi inutilement avec [celui-ci...](#)